

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. E.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I

SAMEDI, 8 OCTOBRE 1864.

No. 41.

## AVIS.

Pour l'information de ceux de nos abonnés qui se sont plaints auprès de nous de ce que certains maîtres de poste exigent d'eux, sous peine de renvoyer *La Semaine* avec le mot *refusé*, un centin pour chaque numéro de notre journal, nous publions ci-dessous la clause de la loi qui concerne les publications périodiques dont la circulation est exempte de paiement. Nos lecteurs y verront qu'aucun maître de poste n'a le droit d'exiger un seul centin pour les frais de circulation de notre journal.

“ Les journaux périodiques imprimés dans cette province, et spécialement consacrés à l'éducation, à l'agriculture, à la tempérance, ou à toute autre science, et adressés directement du bureau de publication à tout bureau de poste de cette province, sont exempts de frais.”

L'Éditeur-Propriétaire.

## A LA MÉMOIRE DE PRUDENT HOUDE.

Québec, 30 septembre 1864.

Tu meurs, mais tu vivras toujours dans ma mémoire ;  
Tu meurs, mais tu renaîs au séjour de la gloire.

### I

En feuilletant ce matin l'album de mes souvenirs, ma pensée s'est arrêtée, triste et désolée, sur une page encadrée de noir.

Au premier abord, j'ai voulu tourner le feuillet funèbre, parce que autour de moi tout était fête.....

Mais, impossible !

Sans cesse le regret ramenait mon esprit vers le portrait chéri d'un jeune homme enlevé à mon affection et à celle de ses amis, le 30 septembre 1862.

Je me suis alors recueilli, un moment dans le passé, et j'ai résolu de rappeler à ceux qui ont vécu près de M. Prudent Houde, et d'apprendre à ceux qui ne l'ont point connu, ce que fut ce jeune homme, quelles aimables

et solides qualités ornaient à la fois son cœur et son intelligence,

Sa vie est celle, sans doute, de bien d'autres jeunes gens moissonnés comme lui aux premières lueurs du matin de leur existence. Elle n'est point remplie de ces incidents saisissants qui attachent fortement l'esprit et remuent l'âme jusque dans ses profondeurs. J'ose espérer, néanmoins, que le récit qui va suivre, dira quelque chose au cœur de ceux qui liront ces lignes fugitives, dictées par la plus vive affection.

### II

M. Houde naquit en 1837, à Ste. Croix, comté de Lotbinière.

Issu de parents pauvres, mais craignant Dieu, il eut, tout jeune encore, le malheur de les perdre.

Resté ainsi orphelin dès sa plus tendre enfance, ses premiers souvenirs et ses premiers vêtements furent des vêtements et des souvenirs de deuil.

Un poète a exprimé, en pitoyables vers, des sentiments auxquels souscriront tous ceux qui conservent encore dans leur cœur une reconnaissance très-vive pour les auteurs de leurs jours ; les voici :

“ Tous les trésors d'amour, le chef-d'œuvre du ciel,  
C'est le cœur d'une bonne mère ;  
Et tous les biens de ce séjour mortel  
Sont reassemblés dans le cœur d'un bon père.”

Doué d'une imagination vive et impressionnable, d'un cœur aimant et reconnaissant, M. Houde, quoique bien jeune, ressentit douloureusement toute l'amertume de cette cruelle séparation.

A l'enfant qui pleurait, en demandant sans cesse : “ Où est ma mère ? ” on répondait : “ Regarde, elle est là-haut ; elle est au Ciel, où elle prie Dieu maintenant pour toi.”

Et l'enfant, mélancolique et sombre, allait, le soir, quand la lune argentait de ses pâles rayons les cimes ombragées des côtes, regardant toujours si, parmi les petits nuages cotonneux, aux mille formes fantastiques, qui doraient le firmament ; il n'apercevrait pas sa tendre mère lui tendant les bras, et l'invitant à venir avec elle goûter une joie sans fin, vivre d'un éternel amour.....

Les jours, les semaines, les mois s'écou-

laient ainsi, et le jeune orphelin revenait de ses promenades nocturnes et solitaires, toujours plus désolé, toujours plus désespéré.

L'âge, la réflexion et la Religion furent seuls capables de tempérer l'ardeur et la vacuité de ses regrets.

### III

J'ai déjà dit que la fortune avait oublié sur son chemin la modeste chaumière des parents de M. Houde; mais

" Le Dieu qui fournit à l'oiseau sa pâture.

" A l'herbe la rosée, à l'arbre ses doux fruits;

" Le Dieu qui donne aux fleurs leur aimable peinture,

" Et leurs étoiles à nos nuits..... ne laissa pas le jeune orphelin sans protection.

Un oncle et une tante, riches et sans enfants, le prirent sous leurs soins et l'élevèrent.

En vain, j'essaierais de dire toute l'affection, toute la reconnaissance qu'il voua dans son cœur à ses seconds parents.

Il me semble l'entendre encore me raconter, avec des larmes d'attendrissement, de quelle bonté et de quelle vigilance affectueuse son oncle et sa tante avaient entouré son enfance.

Son visage, ordinairement voilé, à cause des profondes et cuisantes souffrances de cœur endurées pendant longtemps, rayonnait alors d'une vive et sympathique allégresse.

### IV

Cependant, le moment était venu d'envoyer le jeune Houde à l'école; il y alla.

Son jeune âge, sa bonne conduite et ses précoces talents le firent bientôt remarquer de son maître et de ses petits condisciples. En peu de temps il apprit à lire et à écrire avec facilité.

Dès qu'il fut assez avancé en âge, le digne et vénérable curé de la paroisse le prépara à recevoir, pour la première fois, le sacrement de l'Eucharistie: sacrement adorable, nourriture d'immortalité, qui augmente la foi, fortifie l'espérance, épure la charité.....

On a dit qu'une première communion bien faite influe sur toute la destinée de l'homme. Si tel est le cas (et personne assurément n'en peut douter), il n'est pas surprenant que, pendant les courtes années que M. Houde a passées dans cette vallée de larmes, tous ses désirs, toutes ses pensées, tous ses actes, aient été ceux d'un chrétien fervent et d'un pieux catholique.

Pendant quelques années, M. Houde continua de fréquenter une des écoles de la paroisse. L'étude avait toujours pour lui un nouvel et puissant attrait: aussi ses progrès furent-ils constamment soutenus.

Quoique sans instruction, pour ainsi dire, (car quelle partie des connaissances humaines peut-on explorer dans une école élémen-

taire?) il avait, néanmoins, pour la lecture un goût si vif, qu'il passait la plus grande partie de ses récréations, un livre à la main.

Souvent aussi, aux jours de congé, sa tante se plaisait à la faire asseoir auprès d'elle, à l'interroger sur les choses qu'il avait apprises à l'école, ou à lui faire raconter la fable, l'anecdote, etc., qu'il venait de lire: puissant moyen d'instruction, trop négligé hélas! par la plupart des mères de famille.

L'ambition de la tante ne se bornait cependant pas à ne faire donner à son neveu que l'instruction qu'on acquiert dans la plupart des écoles communes; elle voulait en outre, elle voulait surtout qu'il s'instruisit assez pour être en état, aux jours d'abandon et de pauvreté, de pourvoir lui-même à ses propres besoins.

La décision fut donc que le jeune Houde irait étudier dans une des grandes institutions de la ville de Québec.

### V

Au mois de septembre 1859, un jeune homme entra comme pensionnaire à l'École Normale Laval.

C'était notre héros.

Sa figure était imposante; elle respirait à la fois le calme et la douceur. Son œil ardent et vif pétillait d'intelligence; son front élevé annonçait aussi de grandes facultés intellectuelles.

Ne possédant qu'une instruction tout-à-fait élémentaire, M. Houde dut passer un an dans la division la moins avancée.

Son travail et ses progrès furent tels, cependant, qu'à la fin de l'année scolaire il remporta presque tous les premiers prix dans les branches suivantes: religion, pédagogie, dictée française, analyse grammaticale, histoire, arithmétique, tenue des livres, géographie, physique et agriculture.

L'année suivante (1860), il revint s'asseoir sur les bancs de l'École Normale.

De nouveaux succès l'y attendaient.

Aux examens de juillet 1861, il eut le bonheur de recevoir, outre un brevet d'école-modèle, un prix de langage correct et le prix d'excellence,—tous les premiers prix de religion, de pédagogie, de littérature, d'histoire, d'analyse logique, de dictée française et d'astronomie.

Mais son plus beau triomphe (triomphe trop éclatant toutefois pour sa modestie) fut celui qu'il remporta sur tous les élèves-maîtres et toutes les élèves-maîtresses de l'École Normale.

Il obtint, au concours général, le prix (\$16.00) et la médaille du PRINCE DE GALLES.

Ce prix, (comme l'a fait observer l'hon. M.

Chauveau, dans un article de son journal, consacré à la mémoire de M. Houde,) ce prix suppose toujours, chez le lauréat, outre une supériorité incontestable sur ses condisciples, un degré de succès et d'application difficile à obtenir.

En 1859, M. le Principal de l'Ecole Normale avait organisé, dans cette institution, une chaire de rhétorique, de latin et de grec, dans le but de préparer au diplôme pour académie, les élèves qui feraient preuve de talents suffisants, et surtout de bonne conduite et de grandes dispositions pour l'enseignement.

Aucun sujet, assurément, ne répondait mieux que M. Houde, aux conditions exigées pour suivre ce cours supplémentaire.

Aussi, en 1861, M. le Principal le reçut-il avec joie au nombre des aspirants au brevet d'académie.

Durant cette troisième année, les qualités qui distinguaient M. Houde, brillèrent d'un nouvel éclat.

En même temps qu'il reçut, en 1862, le brevet d'académie, il obtint les premiers prix de rhétorique, de grec et de latin.

Loin de, l'enorgueillir tous ces succès ne servaient, au contraire, qu'à faire ressortir davantage sa profonde humilité de cœur et d'esprit. Jamais il ne s'arrêtait, suivant l'expression de l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*, à des pensées de vanités et de complaisances sur lui-même.

A l'église, il édifiait tous ses condisciples par sa piété.

A l'étude, il observait continuellement le silence le plus absolu, et consacrait tout son temps à la préparation de ses devoirs, ou à la lecture.

En classe, il répondait presque toujours avec aplomb et justesse aux questions qui lui étaient posées. Si, parfois, il lui arrivait de se tromper, il ne manquait pas de recevoir avec politesse et docilité les observations du professeur.

A l'école annexe, il réussissait si bien, que le soin de diriger les groupes les plus tapageurs et les plus indisciplinés, lui était ordinairement confié.

Durant les récréations ou les promenades, il se soumettait en tout et volontiers aux exigences des règlements de l'institution.

Enfin, pour me servir d'une expression consacrée par tous ceux qui l'ont connu : *M. Prudent Houde était la fleur de l'Ecole Normale Laval.*

## VI.

Pendant son séjour à l'Ecole Normale, M. Houde avait été frappé dans ses affections les plus chères.

Sa tante, qui depuis bien des années, remplaçait auprès de lui la femme de qui il avait reçu le jour, avait laissé cette terre de misère et d'affliction, pour aller recevoir au ciel la récompense d'une longue vie consacrée à toutes sortes de bonnes œuvres ; et, pour comble d'infortune, avec elle, mais contre ses dernières volontés, cessaient tous les secours qui avaient été accordés jusque là à son neveu.

Si ce double malheur ne le trouva point insensible, il ne put cependant le décourager.

Incapable de se livrer à l'enseignement, parce que sa santé était trop faible, trop délicate, il prit une de ces résolutions qui annoncent un grand amour de la science et de la vertu.

Protégé par un ami bienfaisant, ( nous ne le nommerons pas, mais tous les élèves de l'Ecole Normale Laval le connaissent aussi bien que nous ) ; encouragé surtout par la générosité des Messieurs du Séminaire de Québec, il résolut d'aller, dans cette antique et vénérable institution, compléter son cours d'étude, afin d'embrasser plus tard, si telles étaient les vues de Dieu sur lui, l'état ecclésiastique.

Mais une autre destinée l'attendait.

## VII.

Comme le travail et l'affliction avaient, depuis un an, considérablement diminué sa santé, si florissante auparavant, quelques-uns de ses compagnons de classe du bas du fleuve, lui proposèrent d'aller chez eux passer une partie de ses vacances.

Il se rendit à la Baie St. Paul.

Sa santé s'améliora bientôt ; mais le moment de retourner à Québec était arrivé : il fallut partir.

Les froids de l'automne commençaient déjà à se faire sentir.

La montée fut longue et pluvieuse.

Par malheur, l'embarcation que montait M. Houde, était encombrée de passagers. Il dut passer toute une nuit sans abri, sur le pont de la goëlette, exposé aux dangereux effets d'une pluie battante.

Sa maladie de poumons et sa toux opiniâtre s'aggravèrent à tel point, qu'en arrivant à Québec, il fut obligé de prendre le chemin de l'Hôtel-Dieu.

Là, il reçut pendant trois semaines les soins assidus d'un des meilleurs médecins de la ville : M. le Dr. Landry ; mais ce fut en vain : sa maladie était incurable.

M. le Principal, MM. les Professeurs et MM. les Elèves-Maîtres de l'Ecole Normale, se firent un devoir d'aller souvent le visiter.

Un jour que j'étais moi-même allé le voir, je fus particulièrement frappé de la profonde

sérénité qui régnait sur toute sa physionomie : le Rév. P. Point, S. J., venait de le confesser.

M. Houde me parla avec attendrissement du dévouement et de la bonté des sœurs hospitalières : " Ce sont des anges, dit-il ; elles me font oublier que je souffre, et me font désirer le ciel avec ardeur."

Deux jours après, à 11 $\frac{1}{2}$  h. A. M., on vint nous dire que notre cher malade agonisait.

Nous nous rendîmes en toute hâte auprès de lui ; mais il était trop tard . . .

L'ange de la mort nous avait devancés.

Son corps fut transporté à l'École Normale, et, le surlendemain, M. le Principal, MM. les Professeurs, MM. les Elèves-Maîtres et quelques proches ou amis, conduisaient au cimetière Belmont les restes mortels du regretté défunt.

Aujourd'hui, le voyageur qu'un sentiment de curiosité ou un devoir pieux appelle dans ce vaste champ de la mort, peut lire sur une modeste tombe, placée dans la partie sud-ouest du cimetière, et élevée par les soins reconnaissants des Messieurs de l'École Normale, l'inscription suivante, qui renferme toute une longue histoire d'abnégation, de sacrifices et de vertu :

ICI REPOSE LE CORPS

de

PRUDENT HOUDE,

Ancien élève de l'École Normale Laval.

Né à Ste. Croix, en 1837,

Décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 Sept. 1862

Priez pour lui.

## RAPPORT du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada, pour l'année 1863.

(Suite et fin.)

*Inspection des bureaux d'examineurs.* On ne saurait trop louer le Conseil de l'Instruction publique de l'excellente amélioration qu'il a introduite, en envoyant chaque année quelques-uns de ses membres visiter les bureaux d'examineurs, et s'assurer ainsi de leur bon fonctionnement.

Le public voyait avec surprise, il faut le dire, que, malgré la sévérité des nouveaux règlements pour l'examen des candidats au brevet d'instituteur, un grand nombre de bureaux trouvaient moyen, néanmoins, d'accorder, tous les ans, 40, 50, 90 et même 100 diplômes. L'établissement de l'inspection des bureaux aura donc pour effet de calmer les légitimes inquiétudes de la partie éclairée du peuple.

M. le Surintendant a visité les bureaux

de Kamouraska et de Rimouski, et M. Delagrave, ceux de Gaspé et de Bonaventure. Des rapports détaillés sur les résultats de cette inspection ont été soumis au Conseil de l'Instruction publique, et les observations qu'ils contenaient ont été communiquées aux bureaux respectivement.

Si, par l'examen des épreuves que conservent les bureaux, MM. les Délégués ont eu le bonheur de constater que quelques branches d'Instruction, entre autres l'orthographe et la calligraphie, sont en grande voie de progrès, en revanche, ils avouent que l'histoire sainte, la géographie et l'histoire du Canada laissent beaucoup à désirer.

Ce dernier fait n'a rien qui doive surprendre, croyons-nous. La géographie, on le sait, est l'un des deux yeux de l'histoire ; sans son secours, il devient impossible à l'étudiant de fixer dans sa mémoire les lieux où se sont accomplis les principaux événements. La suite des conquêtes, des découvertes, etc., ne peut, non plus, former un tout lié, compact, facile à saisir et à retenir.

Or, presque toutes les écoles du Bas-Canada sont mal pourvues de cartes géographiques et de globes terrestres. Dans celles même qui sont le mieux favorisées sous ce rapport, que trouve-t-on ? Des *cartes anglaises*, que la plupart des enfants sont incapables de déchiffrer.

Il est de fait que nous n'avons pas encore une seule carte du Canada écrite en français. Nous le disons sans crainte, mais en rougissant : c'est une honte pour nous, Canadiens-Français.

Quand on a un peu d'expérience dans l'enseignement, on est forcé d'avouer aussi qu'un bon abrégé d'histoire du Canada est encore à faire.

Depuis quelques années, il s'est accompli, sans doute, un progrès remarquable dans l'enseignement de notre histoire nationale. Il fut un temps, nous le savons où les traités *ad hoc* étaient si rares et d'un prix si élevé, que l'histoire du Canada ne s'enseignait que par la tradition dans nos séminaires et nos collèges. Dans les écoles de paroisses, il n'était pas même question de l'enseignement de cette importante branche d'Instruction.

Les excellents travaux accomplis en cette science par quelques-uns de nos compatriotes, sont venus remplir en partie cette regrettable lacune.—Nous disons en partie, parce que si, d'un côté, les gens instruits ont tout ce qu'il faut dans M. Garneau et M. l'abbé Ferland pour bien connaître l'histoire du Canada, d'un autre côté, peu de chose a été fait jusqu'ici pour les écoles communes.

Nous avons, il est vrai, plusieurs *abrégés* et un certain nombre de *tableaux*, parmi les-

quels l'*Abrégé de l'histoire du Canada*, par M. Garneau, et l'*Histoire du Canada en tableaux*, par le Rév. M. J. Langevin, figurent au premier rang; mais ni l'un ni l'autre ne peuvent tenir lieu d'un bon abrégé de notre histoire nationale.

Nous sommes bien prêt à reconnaître que, tel qu'il est, le petit livre que l'on a extrait du grand ouvrage de M. Garneau, n'est pas sans mérite; mais tous ceux qui enseignent, trouvent, et avec raison, qu'il n'est pas écrit en style qui convienne à l'enfance; qu'il renferme trop de détails étrangers à l'histoire du Canada; que bien des faits importants y brillent par leur absence; qu'il manque de méthode, etc., etc.

Il est à espérer que le Conseil de l'Instruction publique, si bien disposé en faveur de toutes les améliorations, prendra des mesures nécessaires pour faire publier bientôt un bon *Abrégé d'histoire du Canada et des cartes géographiques écrites en français*.

On nous dit que M. l'abbé Laverdière et un des RR. PP. de la compagnie de Jésus ont rédigé chacun un abrégé de l'histoire du Canada, mais qu'ils craignent, en les publiant, de se nuire réciproquement.

Si tel est le cas, nous les prions de considérer le besoin d'un tel livre se fait si grandement sentir, que les commandes viendront en assez grande abondance pour pouvoir couvrir, et davantage, les frais de deux publications du même genre. Au reste,—et que ces vénérables ecclésiastiques nous pardonnent cette remarque,—dans la circonstance actuelle, le patriotisme doit dominer toute autre considération.

*Bibliothèques scolaires.* M. le Surintendant recommande la création de ces bibliothèques, au moins dans les écoles modèles. Le gouvernement en France, dit-il, persuadé qu'une grande partie de l'instruction donnée dans les écoles devient inutile par le manque de livres, a affecté dernièrement des sommes considérables pour cet objet. Le nombre actuel des bibliothèques de paroisses dans le Bas-Canada, n'est que de 284, et le nombre total de volumes, de 196,704. C'est cependant, sur l'année précédente, une augmentation de 25 bibliothèques et de 3,944 volumes.

Nous croyons avec M. le Surintendant que la création d'un plus grand nombre de bibliothèques scolaires serait de nature à améliorer la position et l'efficacité du corps enseignant.

*Nouvelles municipalités.* Depuis 1857, 66 municipalités ont été érigées dans de nouveaux établissements, et 58 ont été formées par la division d'anciennes municipalités: ce qui donne un total de 124.

*Pensions accordées aux institutrices et aux*

*institutrices.* En 1862, 163 instituteurs et institutrices retirés de l'enseignement ont obtenu des pensions à un montant total de \$2533.35: ce qui fait à chacun environ \$15.55.

*Etat des dépenses et des recettes des journaux publiés par le département de l'éducation.* Pour frais d'impression: \$2167.75; ce qui, joint au découvert de 1862, (\$1778.94) fait un passif de \$3946.69. Recettes par abonnement: \$655.65; ce qui, joint à la subvention du gouvernement, (\$1800.00) porte à l'actif la somme de \$2455.65. Le montant du découvert, au 31 décembre 1863, est donc de \$1491.04.

Il résulte de ces chiffres que chaque numéro du *Journal de l'Instruction publique* et du *Journal of Education* coûte un peu plus de \$90. Il résulte encore que la subvention accordée par le gouvernement pour l'impression des deux journaux d'éducation, n'est pas assez élevée, ou que le nombre d'abonnés de ces deux journaux n'est pas assez considérable.

Le lecteur peut voir cependant que le découvert diminue chaque année. En effet, tandis que le 31 décembre 1862, il était de \$1778.94, à la même époque l'année suivante, il ne se montait qu'à \$1491.04.

M. le Surintendant fait remarquer avec raison qu'une subvention du même montant (\$1800, et non \$1600, comme il est dit au commencement du Rapport), est allouée au département de l'instruction publique du Haut-Canada, pour la publication d'un seul journal.

*Etat des recettes et des dépenses des écoles normales, pour l'année 1863.* Le 31 décembre 1862, l'école normale Jacques-Cartier avait en caisse la somme de \$495.88. Les honoraires des élèves, se sont élevés à \$2687.25. La subvention qu'elle reçoit du gouvernement, est de \$8936.00. Elle a dépensé \$11588.19. Elle avait donc en main, le 31 décembre 1863, la somme de \$530.94.

*Ecole normale McGill.* Les chiffres suivants répondent aux objets mentionnés plus haut: \$1321.62; \$2416.29; \$8532.00; \$11180.57; \$10, 34.

*Ecole normale Laval.* Découvert au 31 déc. 1862: \$3324.24. Dépense: \$13960.00. Subvention du gouvernement: \$8532.00. Honoraires des élèves: \$3715.15. Découvert au 31 décembre 1863: \$5037.09.

Plusieurs de nos lecteurs se demanderont, peut-être, pourquoi cette différence dans l'état financier de chaque école normale? En voici la raison:

L'école Jacques-Cartier n'a qu'un département et, par conséquent, un seul pensionnat. L'école McGill, a deux départements, mais

n'a point de pensionnat. Tous les élèves sont externes.

L'école Laval a deux départements et deux pensionnats.

Si l'on examine maintenant les chiffres que nous avons donnés plus haut, on voit que l'école normale Laval ne reçoit pas plus du gouvernement que l'école McGill, et reçoit moins que l'école Jacques-Cartier.

Voilà pourquoi les deux écoles normales de Montréal ont de l'argent en caisse, tandis que celle de Québec est obligée de s'endetter.

*Nombre de livres envoyés aux inspecteurs d'école pour être donnés en prix, en 1863 et 1864.* Livres français : 5923 ; livres anglais : 2456 ; total : 8379.

Parmi les ouvrages canadiens donnés en prix, nous remarquons *La France aux Colonies*, l'*Ornithologie du Canada*, l'*Histoire du Canada*, par M. l'abbé Ferland, les *Servantes de Dieu en Canada*, le *Prince de Galles*, la *Revue Agricole*, le *Journal de l'Instruction publique*, l'*Abrégé de l'Histoire du Canada*, par M. Garneau, le *Rapport sur l'Education*, etc., etc.

Il n'y a pas de doute que l'usage d'accorder ainsi des prix aux élèves qui se distinguent le plus, soit par leur assiduité à l'école, soit par leurs progrès, soit par leur bonne conduite, est susceptible de produire un très-grand bien, mais à certaines conditions.

Quelque grand que soit le mérite des Rapports sur l'éducation (et l'examen détaillé que nous avons fait de celui de l'année 1863, prouve assez que nous attachons une grande importance à une telle publication), nous croyons cependant qu'il ne convient nullement de les donner en prix, comme nous l'avons vu faire, à des élèves de dix à douze ans. Quel intérêt peut offrir, en effet, à de jeunes enfants, ou à des parents sans instruction, un ouvrage qui, à part quelques pages de prose, ne contient que des chiffres ?—Ces chiffres sont importants, dira-t-on.— Sans doute ; mais on avouera en même temps que c'est à cause même de leur grande importance, qu'ils ne peuvent profiter qu'à des intelligences exercées, à des esprits cultivés, à des hommes, enfin, et non à des enfants.

Nous aurions, de plus, aimé compter, parmi les livres donnés en prix, un plus grand nombre d'exemplaires de l'ouvrage de M. l'abbé Ferland, sur l'*Histoire du Canada*. Dans la liste, il n'y en a qu'un de mentionné.

Puisqu'en examinant le *Rapport* de M. le Surintendant, notre but et notre devoir sont de mentionner ce qui s'y trouve de bon et de signaler ce qui s'y rencontre de défectueux, nous ferons une autre remarque : Aujourd'hui que, par tous les moyens, on essaie d'encourager l'agriculture, pourquoi, dans les distri-

butions de prix, le département de l'éducation ne fait-il pas donner quelques exemplaires de la *Gazette des Campagnes*, c'est-à-dire du journal agricole le plus à la portée de l'intelligence du peuple ?

Nous terminons ici notre étude sur l'état actuel de l'instruction publique dans le Bas-Canada, tel que fourni par le rapport de M. le Surintendant.

Notre opinion est que le système d'instruction que nous possédons, est aussi bon, aussi efficace, que celui de n'importe quel pays de l'Europe ou de l'Amérique.—Notre opinion est encore que l'hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'éducation, est à la hauteur de la position importante qu'il occupe.

Si, parfois, nous avons été obligé, dans le cours de ce travail, de mêler à notre approbation ou à nos louanges, un brin de critique, on voudra bien remarquer que nous l'avons fait avec tous les ménagements qu'inspire la courtoisie et qu'impose la dignité.

Au reste, il vaut toujours mieux parler franc, que de s'adonner à la culture de la petite fleur inodore de la complaisance.

#### RECTIFICATION.

Dans le No. 40, page 317, 2e colonne, 33e et 34e lignes, au lieu de \$58 qu'ils étaient en 1857, ils sont réduits à \$30 en 1863, lisez : de 58 qu'ils étaient en 1857, ils sont réduits à 30 en 1863. Il s'agit d'instituteurs, et non de piastres.

#### Bénédition de cloches.

Les habitants de St. Nicolas ont assisté jeudi, le 15 ultimo, à l'une de ces cérémonies que la religion catholique sait seule procurer de temps à autre à ses enfants. Il s'agissait de la bénédiction de deux magnifiques cloches. Le Révérend Père Braün prêcha le sermon de circonstance, avec son talent et son habileté ordinaires. Il sut faire sentir à son auditoire, en termes aussi clairs que précis, tout l'avantage spirituel que les fidèles pourraient retirer du son de la cloche, s'ils s'unissaient aux intentions de l'église et réfléchissaient au but qu'elle se propose.

Le Révérend M. Sax, curé de St. Romuald, assisté par le Révérend M. Robin, curé de St. Antoine de Tilly, procéda ensuite à la cérémonie.

Les parrains et marraines furent : J. G. Blanchet, écrivain, M. P. P. et Mme Morin ; Julien Demers, écrivain, Maire de la municipalité, et Mme Benjamin Gosselin ; M. J. B. Charland et Mme Théodore Pâquet ; M. George Lambert et Mlle Trudel. Inutile de

dire que l'offrande de ces messieurs et de ces dames a été très-généreuse et au-dessus de tout éloge.

La bénédiction terminée, chacun s'empresse d'aller sonner les cloches et de déposer dans l'urne une offrande convenable. La collecte totale a été de soixante-huit louis et quelques chelins.

—Nous apprenons avec plaisir qu'un couvent vient d'être construit dans la paroisse de Chicoutimi. Les classes, dirigées par les Sœurs du Bon-Pasteur, se sont ouvertes au mois de septembre dernier. A l'heure qu'il est, le couvent compte 25 pensionnaires, 13 demi-pensionnaires et plusieurs externes.

—Tous ceux qui sont en faveur des progrès agricoles, et le nombre en est grand, apprendront avec joie, nous en somme sûr, que les classes de l'école d'agriculture de Ste. Anne s'ouvriront le 20 de ce mois.

### Biographie des auteurs morts de faim.

(Suite.)

Duryer, auteur de *Scévole*, que les comédiens feraient bien de remettre au théâtre, et de plusieurs autres tragédies, travaillait à la hâte pour faire subsister sa famille du produit de ses ouvrages. Le libraire Sommaville lui donnait un écu par feuille. Le cent de vers alexandrins lui était payé 4 fr., et le cent de petits, quarante sous; encore le libraire avait-il exigé que ces vers fussent *rendus chez lui*. Une des filles du poète venait de la campagne une fois par semaine, traversait à pied le faubourg Saint-Antoine et une partie de la ville, pour livrer à Sommaville l'ouvrage de son père. Vigneul de Marville (le P. Bonaventure d'Argonne) fait une peinture touchante de la détresse de ce poète infortuné. " Nous allâmes le voir par un beau jour d'été, dans un village obscur, à une petite distance de la ville. Il nous reçut avec joie, nous parla de ses nombreux projets, et nous montra plusieurs de ses ouvrages; mais ce qui nous intéressa le plus, c'est que, craignant de nous faire voir sa pauvreté, il résolut de nous procurer quelques rafraîchissements. Nous nous plaçâmes à l'ombre d'un gros chêne orné d'un épais feuillage: la nappe fut mise sur le gazon; sa femme nous apporta du lait, et il nous servit des cerises, avec de l'eau fraîche et du pain bis. Il nous reçut avec beaucoup de gaieté; mais nous ne pûmes prendre congé de cet homme estimable, qui était d'un âge avancé, sans verser des larmes en le voyant si maltraité de la fortune."

Dufresny devait trente pistoles à sa blanchisseuse; il l'épousa afin de s'acquitter. *Pauvreté n'est pas vice*, lui disait un jour un de ses amis. *C'est bien pis*, répondit le poète. Au reste il faut convenir que la sienne était la suite de sa mauvaise conduite; et Voltaire a eu raison de dire;

Et Dufresny, plus sage et moins dissipateur,  
Ne fût pas mort de faim, digne mort d'un auteur.

On a dit de l'abbé Pellegrin:

Le matin catholique et le soir idolâtre,  
Il dinait de l'autel et soupait du théâtre.

L'archevêque de Paris le força d'opter, et il préféra le théâtre. C'est à cette époque qu'il établit un magasin dans lequel on trouvait pour un prix très-modique: *chansons, sermons, madrigaux, panégyriques, épithalames, cantiques, rôles de princesses, de confidentes, etc.*

Ce commerce ne l'enrichit pas. Il vivait pauvrement et était fort mal vêtu. Un mauvais plaisant lui ayant demandé un jour à quelle bataille son manteau avait été percé de trous: *A la bataille de Cannes*, répondit l'abbé, tombant à coups de canne sur l'impertinent qui insultait à sa misère.

A la première représentation d'un de ses opéras, on arrêta, comme coupeur de bourses, un individu qui disait sans cesse à son voisin: *Faut-il couper?* C'était un tailleur. L'abbé Pellegrin lui avait demandé un habit. L'artiste n'avait consenti à le faire que dans le cas où il opéra réussirait, et il avait amené avec lui un de ses garçons, dont le bon goût lui était connu. C'est à ce garçon qu'il demandait à chaque instant s'il pouvait *couper* l'habit de l'auteur.

D'Allainval, auteur de l'*Ecole des Bourgeois*, mourut à l'Hôtel-Dieu, le 3 mai 1753. J'invite M. M. les auteurs du nouveau *Dictionnaire historique* à compiler les registres des hospices; ils y trouveront des renseignements bien précieux, qu'ils chercheraient en vain ailleurs.

Il est à remarquer que ce pauvre d'Allainval, qui n'avait ni feu ni lieu, a donné aux Italiens une fort jolie pièce, intitulée: *L'Embaras des richesses*.

Boissy, auteur de plusieurs comédies, dont quelques-unes sont restées au théâtre, vécut longtemps dans une affreuse détresse. Il la cachait avec soin. Trop fier pour demander des secours, il s'enfermait chez lui et s'imposait toutes sortes de privations. Enfin le découragement s'empara de lui, ainsi que de la malheureuse femme qui partageait son sort; ils résolurent l'un et l'autre de céder à leur destinée et de se laisser mourir de faim. Quelques voisins charitables apprirent ce funeste dessein; ils pénétrèrent dans la retraite de Boissy, et, par de prompts secours,



de douces consolations, parvinrent à le réconcilier avec la vie.

Le jour de la première représentation de *l'Amant jaloux*, l'auteur (D'hele) écrivit à Grétry :

“ Il ne m'est pas permis d'aller chez vous ; venez donc chez moi tout de suite, et apportez environ dix louis, sans quoi je vais au Fort-l'Évêque au lieu d'aller ce soir aux Italiens.”

Son lit, (c'est Grétry qui parle), était entouré d'huissiers.

Étant un jour chez un de ses amis, il se revêtit d'une culotte dont il avait besoin et sortit. L'ami rentre, et en s'habillant ne trouve pas tout ce qu'il lui fallait. M. D'hele seul était entré, mais on n'osait le soupçonner ; cependant, le soir, au caveau, l'ami, posant la main sur la cuisse de D'hele, lui dit : Ne sont-ce pas là mes culottes ? Oui, répondit D'hele : je n'en avais pas.

Je l'ai vu longtemps, (dit toujours Grétry), je l'ai vu longtemps presque nu. Il n'inspirait pas la pitié ; sa noble contenance, sa tranquillité, semblaient dire : Je suis homme, que peut-il me manquer ?

Agrippa, qu'on accusait d'être en commerce avec le diable, ne sut pas profiter de cette liaison pour s'enrichir. Il mendia longtemps en Allemagne, en Angleterre et en Suisse ; et après avoir passé une partie de sa vie en prison, il mourut à l'hôpital de Grenoble.

Henri Estienne, auteur d'une excellente version d'Anacréon en vers latins, et d'autres ouvrages estimés, mourut à l'hôpital de Lyon, à l'âge de soixante-dix ans, et son petit-fils Antoine termina ses jours à l'Hôtel-Dieu de Paris, âgé de quatre-vingts ans.

Notre savant historiographe André Duchesne, qui avait recueilli avec tant de soin toutes les pièces authentiques servant à l'Histoire de France, se vit obligé de fagoter à la hâte des ouvrages médiocres et de prostituer son talent pour avoir du pain. Bientôt la misère le chassa de Paris. Il se retira dans une petite ferme qu'il avait en Champagne, et se tua en tombant du haut d'une charrette chargée de foin.

(A continuer.)

## ALMANACH POLITIQUE.

### AMÉRIQUE.

*Canada.*—L'hon. M. John Simpson a été réélu par acclamation Conseiller législatif pour la Division électorale de Queen.

Dans le Collège électoral de Wellington, l'hon. M. J. S. Sanborn a été réélu par acclamation.

*Etats-Unis.*—Le général confédéré Price, à la tête de 30,000 hommes, a envahi le Missouri. Il est appuyé par les guérillas de l'Arkansas, au nombre de 6 à 8,000. Les Confédérés se sont emparés d'Athènes, en Géorgie.

Les Fédéraux ont été repoussés dans une attaque contre certaines fortifications des Confédérés, en dehors de Richmond.

Dans une sortie faite par la garnison de Richmond contre les Fédéraux, ceux-ci ont repoussé les Confédérés, mais ils ont perdu près de 2,000 hommes. Le général Stonand a été blessé.

Les Fédéraux, sous les ordres des généraux Ord et Warren, s'étaient emparés antérieurement de plusieurs places importantes occupées par les Confédérés.

### EUROPE.

*France.*—Il paraît que l'empereur Napoléon s'est engagé à retirer ses troupes de Rome dans un délai de deux années. En retour de cette concession, il exige, dit-on, que le siège du gouvernement italien soit transporté de Turin dans une autre ville italienne. On pense que Florence va devenir provisoirement la capitale du royaume d'Italie.

*Espagne.*—Le ministère espagnol a résigné. Narvaez a été appelé à former un nouveau cabinet.

*Etats de l'Eglise.*—Pie IX a de nouveau fait entendre sa voix en faveur de la Pologne. Dans une nouvelle encyclique, il avertit les persécuteurs du peuple polonais que “ la justice divine apparaîtra bientôt, car le temps de la miséricorde est court et les puissants seront puissamment châtiés.”

*Autriche.*—Le mystère le plus impénétrable continue d'envelopper les délibérations de la conférence de Vienne.

*Irlande.*—Le Comte de Carlisle vient de donner sa démission de vice-roi d'Irlande.

*Hollande.*—Les Chambres viennent de s'ouvrir. Le discours royal dit que la situation est prospère dans la mère-patrie et dans les colonies.

*Piémont.*—Le parlement italien a dû s'ouvrir le 4 de ce mois.

### AFRIQUE.

*Tunis.*—Le commissaire et les vaisseaux turcs font maintenant difficulté de s'éloigner par suite de nouvelles instructions arrivées de Constantinople, sans doute à l'instigation de l'Angleterre. Le bruit s'était répandu que les commandants français et italiens se préparaient à prendre des mesures pour obliger l'escadre en turque à partir.